

Décisions économiques dans une perspective missionnaire

Assemblée paroissiale - 25 avril 2021

1. Introduction à l'assemblée

Depuis trois ans maintenant nous vous proposons des temps d'assemblées paroissiales pour vous associer de plus près à la vie de la paroisse, à travers des réflexions sur les temps liturgiques, sur des questions d'ordre pastoral (catéchèse, Alpha, l'Accueil...) et aujourd'hui une présentation des questions économiques et immobilières qui concernent notre paroisse.

Je voudrais déjà vous dire ma joie comme curé. Joie de voir une paroisse de plus en plus fraternelle, unie, joyeuse. Joie de voir de nouvelles personnes rejoindre notre paroisse et apporter un regard neuf, des énergies nouvelles. Joie de voir de nombreux bénévoles donner de leur temps et de leurs compétences. Joie de sentir que la Bonne Nouvelle du Christ Ressuscité rejoint les cœurs et les transforme. Nous pouvons rendre grâce à Dieu pour ce qu'il nous permet de vivre sur notre paroisse même dans ces temps plus difficiles. Mais je veux remercier aussi chacun personnellement et vous dire mon attachement à notre communauté paroissiale et ma joie de la servir.

C'est l'occasion pour moi de remercier particulièrement ceux qui m'accompagnent dans cette mission : le Père Pierre, le Père Eric, les diacres Henry, Remy, Arnaud, David mais aussi les membres de l'Equipe Pastorale, Mmes Davy Martine, Virginie Richard, Estelle Hartenberger et MM. Jean Baptiste Martin, Pascal d'Erceville, les membres du Conseil des responsables et les membres du Conseil des affaires économiques (MM. Christian Poupeau, Pascal Georgeon, Pascal D'Erceville, Gérard Gimenez , plus Mme Maryse Lamy et prochainement se rajoutant au conseil, Mme Delphine Bolou).

Les questions matérielles, économiques et financières sont un élément important de la vie d'une paroisse. Le curé, aidé d'un Conseil économique, est chargé d'administrer les biens de la paroisse. Il le fait avec le souci que ces biens soient toujours au service de la mission, pour le bien des personnes, pour le soin des âmes et dans une perspective missionnaire. Il me paraissait donc important de vous informer de ces questions, de vous présenter la situation comptable de l'exercice 2020 et les perspectives que nous avons envisagées.

2. Présentation comptable du Résultat 2020

3. Présentation des perspectives

Suite aux recommandations des différents Conseils il a été décidé :

De concentrer les activités de la paroisse au sein d'un pôle pastoral situé rue Voltaire regroupant :

- Un presbytère pouvant loger correctement l'ensemble des prêtres de la paroisse,
- Une maison pouvant accueillir une communauté religieuse. (Projet ajourné pour retrouver une situation financière stable avant d'accueillir cette communauté.)
- Des salles paroissiales aux normes pouvant accueillir les activités de la paroisse en l'élargissant à des possibilités de location.
- La création de garages locatifs ou de box pouvant apporter un revenu mensuel à la paroisse. (Encore en réflexion)

De conserver un pôle d'accueil et administratif derrière l'église St Louis, rue Pierre Loti.

L'ensemble de ces travaux a été évalué à près de 500 K€ (500 000 €)

Pour ce faire, nous avons pris la décision :

- De déplacer l'administration de la paroisse dans les locaux annexes de l'église Saint Louis.
- De vendre les presbytères de Saint Louis et Saint Paul.
- La vente de ces biens permettra de financer les travaux nécessaires. (Une promesse d'achat a déjà été signée pour le presbytère St Paul- Des évaluations ont été faites pour le presbytère St Louis)

L'ensemble des ventes pourrait rapporter 480 K€

C'est un chantier important et lourd pour notre paroisse mais nécessaire, pour ne pas dire urgent. Les trois presbytères et les salles dont nous disposons sont dans un état de vétusté qui aujourd'hui nous coûte de l'argent. (Fuites d'eau, problèmes d'isolation, de chauffage, problèmes de toiture). Nous ne pouvons pas conserver ces trois bâtiments sur trois lieux différents. Cela n'est plus cohérent. Malgré les efforts entrepris depuis des années (réduction des charges de fonctionnement, réduction du personnel salarié), malgré la générosité toujours importante de nombreux paroissiens que je tiens à remercier du fond du cœur, nous devons aujourd'hui penser à l'avenir en permettant à la paroisse de disposer des moyens indispensables pour qu'elle poursuive sa mission.

Lorsque cette transformation sera terminée nous aurons donc moins de charges liées aux bâtiments, des maisons entièrement rénovées, mieux isolées, mieux agencées et mieux équipées qui permettront aussi une baisse du coût de l'entretien. Nous pourrons disposer, si nous créons des garages ou des box, ou si nous louons les salles paroissiales, de loyers mensuels en dehors des quêtes et des dons assurant une entrée régulière pouvant contribuer au coût de fonctionnement d'une ou des deux maisons.

Je crois que c'est de notre responsabilité, paroisse de Rochefort de ne pas laisser à nos successeurs le poids de cette charge. Je suis confiant parce que je suis entouré d'une équipe compétente et motivée en la personne des membres du Conseil économique que je veux ici remercier en votre nom. Je remercie particulièrement Maryse Lamy, trésorière de notre paroisse pour son investissement d'une grande qualité et sa disponibilité, Gérard Gimenez, comptable et responsable des questions matérielles, pour ses compétences et le temps qu'il consacre à sa charge, et M. Jean Pierre Gadenne pour le suivi des dossiers concernant les prochains travaux. Et enfin, je vous remercie, chers paroissiens, pour votre confiance, votre soutien et votre grande générosité qui me touche toujours autant.

Au mois de septembre, l'église St Louis sera ouverte. Nous pourrons admirer les travaux qui ont été réalisés grâce à la municipalité et aux services compétents. Pour compléter les efforts des collectivités territoriales, il est envisagé par la paroisse d'acheter des bancs, plus adaptés au nouveau chauffage (parquet chauffant) pour remplacer les chaises actuelles.

Un dossier est aussi à l'étude en ce qui concerne la réfection de l'orgue.

C'est un travail magnifique qui ne manquera pas de faire revenir de nombreux visiteurs mais nous aurons aussi la joie d'y célébrer à nouveau la messe, chaque dimanche matin, à 11h. La présence du secrétariat, du bureau du curé, du Catholic's Pub dans un même lieu en fera un espace missionnaire prometteur. Et cela est encore un signe d'encouragement et d'espérance.

Le dimanche 12 septembre, Mgr Colomb viendra présider la messe de rentrée à St Louis et inaugurer cette nouvelle étape missionnaire de notre paroisse au cours de laquelle seront aussi installés les nouveaux membres de l'Equipe Pastorale.

Je nous encourage à prier Saint Joseph pour qu'il nous accompagne dans cette nouvelle étape.

P. Mickaël Le Nézet, curé